



La Ville de Val-de-Reuil, 15.000 habitants, surclassée 20/40.000 habitants, est la plus jeune commune de France et la dernière-née des villes nouvelles. Située dans l'Eure à 100 km de Paris et à 30 km de Rouen, sur l'autoroute A13 et la ligne SNCF qui va de la Gare Saint-Lazare au Havre. Bordée à l'ouest par une forêt domaniale, la Forêt de Bord, et à l'est par une zone Natura 2000 le long de la Seine, elle offre à ses habitants et aux salariés un cadre de vie de grande qualité.

Formant avec la ville voisine de Louviers le duopole de l'Agglomération Seine Eure comptant plus de 100 000 habitants, la Commune conserve, par volonté politique, une large partie des compétences du bloc communal (sport, Culture, Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, voirie, urbanisme...) pour incarner la politique municipale de « guichet unique de proximité » à destination de l'ensemble des usagers.

Commune la plus importante de la Communauté d'Agglomération Seine Eure, elle compte 450 agents (Ville et CCAS) et son budget principal s'élève à plus de 60 M€.

Incarnation du dynamisme, de l'exemplarité et de l'exigence de la majorité municipale, la Ville est lauréate d'un très grand nombre de labels : Programme de rénovation urbaine d'intérêt national, Cité éducative, Fabrique des Territoires, Cité de l'Emploi, Maison France Service, Villes et villages fleuris – 3 fleurs, Ville 5@, Territoire engagé pour la Nature, Plan climat air énergie territorial, club des villes et territoires cyclables... et notamment Terre de Jeux 2024.

La reconnaissance de Val-de-Reuil comme une terre sportive de premier plan s'illustre à travers le classement de plusieurs équipements au rang de « Centre de préparation aux Jeux ». Nos infrastructures autant que notre savoir-faire organisationnel ou encore le cadre et la qualité de vie que nous proposons ont été appréciés par plusieurs délégations étrangères qui nous ont visitées. A ce jour, la délégation saoudienne dans différents sports et la délégation paralympique canadienne de volleyball assis féminin ont choisi de s'entraîner pour Paris 2024 dans les équipements de Val-de-Reuil.

La piscine est constituée de 2 bassins de 25m de long, l'un étant en petite profondeur (0.70 à 1m40) et l'autre en grande profondeur (1m83 à 2m05) ; un espace bien être comprenant un spa et un sauna.

Rejoignez une collectivité fière de sa diversité et de sa jeunesse, qui offre des projets ambitieux, une carrière épanouissante en agissant dans le cadre d'une politique écocitoyenne.

La Ville recrute un/une :

SAISONNIER BNSSA OU MNS

Cadre emploi : Opérateur ou Educateur des APS

▪ Enjeux et missions

Sous l'autorité du Responsable de bassin, vous serez principalement chargé(e) de participer à la mise en œuvre de la politique sportive aquatique définie par la collectivité.

Vos missions principales en tant que Surveillant (BNSSA) sont :

- Assurer la surveillance des bassins et porter assistance aux baigneurs en difficulté
- Veiller à la sécurité des usagers sur l'ensemble du site
- Accueillir, communiquer et informer le public
- Contrôler le matériel et veiller à la tenue du poste de secours
- Appliquer le plan d'organisation de la surveillance et des secours
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur
- Contrôler la qualité de l'eau des différents bassins si nécessaire

Vos missions principales en tant que Maître-Nageur sont :

- Vous participez à l'apprentissage de la natation sur les dispositifs ministériels (JAN, AA) ;
- Vous encadrez des cours d'animation, de remise en forme (Aquagym, Aquabike, ...) ;
- Vous proposez et gérez des animations événementielles ;
- Vous garantissez la surveillance des bassins et le respect du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) ;
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur
- Contrôler la qualité de l'eau des différents bassins si nécessaire

▪ Profil du candidat

Titulaire du BNSSA, du BEESAN, du BPJEPS spécialité AAN à jour du CAEPMNS et du secourisme, vous disposez de connaissances pédagogiques pour adapter vos consignes en fonction des publics. Votre sens du travail en équipe ainsi que votre adaptabilité vous permettent de développer vos capacités d'écoute et de dialogue. Vous maîtrisez la réglementation sportive et sanitaire des ERP. Vous êtes garant du POSS et veillez à faire appliquer le règlement intérieur avec diplomatie. Rigueur, dynamisme, autonomie et bon esprit d'équipe nécessaires.

▪ Conditions de recrutement

- Besoin saisonnier du 01/07/2024 au 01/09/2024
- Durée du contrat à négocier selon les disponibilités
- Rémunération à négocier selon expérience
- Durée hebdomadaire de travail 35 heures :
 - Réparties sur 4 à 6 jours/semaine
- Possibilité de délivrer des leçons particulières sous le statut d'autoentrepreneur (MNS)
- Accès au restaurant administratif pour les repas du midi

Merci d'adresser votre candidature : (lettre de motivation + C.V.) avant le 15 Mai 2024 par courrier à Mairie de Val-de-Reuil - 70, rue Grande - BP 604 - 27106 - VAL-DE-REUIL CEDEX ou courriel à recrutement@valdereuil.fr.

Pour tout renseignement, contacter [M. Samuel DELALANDE, Chef de bassin, sdelalande@valdereuil.fr](mailto:sdelalande@valdereuil.fr).